

# P

## rogrammation urbaine (études de)

Le terme programmation urbaine apparaît fréquemment dans les consultations d'urbanisme et d'aménagement engagées par des maîtres d'ouvrages publics (collectivités) ou professionnels (SEM, EPA...). Il correspond à un type d'assistance à maîtrise d'ouvrage portant sur une très grande diversité de problématiques, de contextes et d'outils opérationnels : opérations de requalification / restructuration urbaine, opérations de logements, projets d'équipements, aménagement urbains ou paysagers, requalification ou création d'espaces publics, projets d'infrastructures et d'équipements de transport public (gares, pôles d'échanges), reconversion de friches industrielles, militaires, ferroviaires, portuaires, reconversion de grands équipements désaffectés tels que des hôpitaux, projets de renouvellement urbain financés par la politique de la ville...

Dans le vaste champ aux contours peu définis de la « commande » de projet urbain, trois échelles d'intervention peuvent cependant être distinguées pour préciser les contenus et finalités des « démarches programmatiques » en urbanisme.

On peut parler de programmation territoriale lorsque l'échelle de réflexion s'étend au territoire d'une collectivité, ville au agglomération, par

exemple : schéma directeur des équipements, schéma d'urbanisme commercial, mise en œuvre d'un Programme Local d'Habitat. Dans ce cas, les études de programmation se distinguent de la planification en ce sens qu'elles portent en premier lieu sur les

processus et les moyens de mise en œuvre d'une politique publique, et débouchent sur un programme d'actions et d'opérations localisées.

On peut parler de programmation pré-opérationnelle à l'échelle d'un projet urbain localisé dans l'espace (un quartier, un îlot, un site à urbaniser...) et dans le temps (par exemple une Zone d'Aménagement Concerté). Dans ce cas, la programmation urbaine précise les objectifs de la maîtrise d'ouvrage, définit les conditions de réalisation du projet, prépare et accompagne des missions de maîtrise d'œuvre opérationnelle à chaque stade du projet (articulation entre programme et forme urbaine, modes de financements, déclinaison du phasage et des actions à conduire).

Un troisième champ d'intervention, plus spécifique, renvoie à la programmation de l'espace public. La spécificité de la démarche est alors toute autre puisqu'il n'y a ni surfaces à définir ni fonctions à articuler. Elle s'appuie sur

EMMANUEL REDOUTEY

une connaissance fine des accessibilités et des usages, existants et projetés. La démarche programmatique peut alors intégrer des instances de citoyenneté et de consultation, associant les représentants de la société civile, usagers, habitants ou agents de l'espace public, selon le type de concertation ou de participation envisagée par la maîtrise d'ouvrage. In fine, la qualité de la démarche tient au traitement intégré des aspects programmation, conception, réalisation et gestion. Elle suppose des outils de diagnostic adaptés : enquêtes, observations, parcours commentés, considération des temporalités... pour une meilleure adéquation entre la technique et l'usage.

Dans chaque cas, les apports de la programmation urbaine résident dans la maîtrise des processus de projet, comprenant les multiples formes de partenariat et de concertation, bien au delà des dimensions techniques, opérationnelles et réglementaires de l'aménagement urbain. Il est également à noter que pour chacune de ces échelles, les principes du développement durable tels qu'ils sont aujourd'hui profondément intégrés, refondent les méthodes en programmation à chacune des échelles précitées : les approches environnementales et leurs modalités d'évaluation innervent la programmation territoriale, les projets d'éco-quartier et les démarches de quartier durable inves-

-tissent la programmation pré-opérationnelle, enfin l'émergence d'une éco-citoyenneté enrichit le débat local et la co-production de l'espace public entre ceux qui le conçoivent, le gèrent et le pratiquent. ■